

Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Éducation
www.la-recherche-en-education.org

N.° 12 (2014), pp. 34-58

Formation en alternance et professionnalisation des enseignements en Afrique francophone : enjeux – défis et perspectives

Nang Song Jean

ICT – University Cameroon Campus
ngjean2001@yahoo.fr

Résumé

Le problème que pose cette réflexion est celui de l'inadéquation formation-emploi dans les systèmes éducatifs chargés de la formation intégrale de l'homme. Nous abordons cette problématique sur la base de nos observations et d'une étude exploratoire. En Afrique francophone au Sud du Sahara, la jeunesse manifeste le désir d'une formation pouvant faciliter son insertion socioprofessionnelle (Ann Thérèse Ndong-Jatta, 2012). La théorisation des enseignements développe davantage l'inadéquation formation-emploi dans l'enseignement technique et professionnel. La formation en alternance adoptée dans les systèmes éducatifs par la plupart des États depuis plus d'une décennie (Cameroun, 1998 ; Mali, 1989 ; Sénégal, 2009 ; Burkina Faso en cours) n'est pas encore totalement mise en application. Les pays sont conscients que la formation en alternance a un impact sur le développement socio-économique et industriel, sur les politiques publiques de formation cadrant avec les besoins du marché de l'emploi dans une vision axée sur l'adéquation Formation-Emploi. Comme une des solutions à l'inadéquation formation-emploi, la formation en alternance allie des sessions d'études théoriques à l'école et des phases d'activités professionnelles en entreprise (Angel-Urdinola *et al.*, 2010). À l'exemple de ceux des pays industrialisés, les centres d'intérêts sont multiples sur divers plans : politique, éducatif, socioprofessionnel, socio-économique et industriel des nations. Les réformes du système éducatif axées sur l'adéquation formation-emploi et le développement du partenariat École-Entreprise s'avèrent nécessaires (UNESCO, 2012). Les États d'Afrique francophone au Sud du Sahara gagneraient à mettre effectivement en œuvre la formation en alternance dans le système éducatif. Sa promotion et son application vise à la professionnalisation des enseignements au niveau secondaire et supérieur comme une nécessité, clé de développement. Les résultats attendus porteront sur les innovations pédagogiques, le développement et l'émergence des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Petites et Moyennes Industries (PMI). Cette réflexion explore les enjeux, les défis et les perspectives de la professionnalisation à travers la mise en œuvre effective de la formation en alternance.

Mots-clés : Enseignement technique et professionnel – Formation en alternance – Formation des formateurs – Système éducatif – Politiques publiques – Entreprises

1. Introduction

Dans un monde en pleines mutations sociales et croissances diverses, les pays de chaque continent se battent et ou s'organisent pour atteindre leurs objectifs de développement parmi lesquels, le système éducatif joue généralement un grand rôle. Les pays africains, pays dits en

voie de développement, bien que restant à la traîne, ne cessent de rechercher et d'explorer les voies et moyens pour leur émergence économique et industrielle dans le cadre de l'atteinte des objectifs du millénaire. Le projet du plan d'action de juin 2006 de l'Union africaine stipule à cet effet que :

« Dans notre société du XXI^e siècle, fondée sur le savoir et dominée par les technologies d'information et de communication, où les demandes du marché sont en perpétuel changement, il est important d'offrir aux garçons et aux filles des programmes d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle pertinents. Une telle offre est centrale à la volonté d'encourager le développement durable et d'atteindre le 1^{er} OMD en Afrique (éradiquer l'extrême pauvreté et la faim). »¹

Si dans leur ensemble ces pays poursuivent un but commun, force est de reconnaître que ceux de l'Afrique francophone au sud du Sahara font face à d'énormes difficultés de développement dans leur système éducatif, particulièrement dans le domaine de la formation technique et professionnelle, comme l'indique des nombreuses études initiées tour à tour par l'UNESCO² l'AFD³ dans les pays ci-après : Cameroun, Mali, Maroc, Burkina Faso⁴, Sénégal, Bénin, Gabon, Côte d'Ivoire, pour ne citer que ceux-là.

Le système éducatif fait partie des secteurs clés chargé de former, de modeler, d'instruire intégralement les Hommes et les Femmes, de tous les âges en auteurs, acteurs et moteurs de développement des nations. Sous l'harmonisation de l'UNESCO⁵, les systèmes éducatifs de l'ensemble de ces pays connaissent des défaillances diverses ci-dessous décrites, qui ne favorisent pas la recherche et l'essor de l'innovation pour la professionnalisation des enseignements, même dans l'enseignement technique proprement dit.

Cette situation s'explique par le fait que, plusieurs décennies après les indépendances, le système éducatif hérité de la colonisation dans ces pays, n'a favorisé que la formation massive des cadres théoriciens (agents de bureau) pour la plupart, et des agents techniques d'exécution, très limités dans les domaines primaires sans exigences technologiques. C'est l'échec des politiques du système éducatif qui, bien que validés pourtant par l'UNESCO, n'ont pas véritablement contribué au développement de ces pays. Or, avec un espoir nourri au fil des années, le système éducatif devrait être la voie idéale, primordiale et clé de voûte pour les orientations des politiques sociales, économiques et stratégiques de développement.

Au sujet de l'éducation de base en Afrique, Ndoye (2002)⁶ se pose des questions sur ses finalités et ses contenus. Il se demande s'il « fallait construire dans les colonies une école identique à celle de la métropole ? Et ou bien promouvoir une école adaptée au milieu local ? ». Ces interrogations de Ndoye peuvent permettre aux uns et aux autres d'analyser les clichés de l'éducation en Afrique pour mieux comprendre quel type de système les pays ont hérité de la colonisation.

Par rapport à la formation technique et professionnelle, le tableau n'est pas luisant. Car, les élèves issus du système scolaire ne répondent pas aux besoins économiques et aux attentes du marché de l'emploi. Les entreprises consacrent davantage un peu plus de temps pour les former à nouveau, afin de les rendre opérationnel dans leurs divers domaines d'activités. C'est la raison pour laquelle, l'implication des professionnels dans le processus de formation et d'évaluation à l'enseignement technique s'avère nécessaire. Ainsi, les acquis de l'expérience des pays développés ayant fait de la formation en alternance un des vecteurs principaux de la croissance économique et de l'employabilité des cadres formés, devraient servir d'exemples aux pays francophones d'Afrique.

La formation en alternance consiste en une succession des sessions d'études théoriques à l'école et des phases d'activité professionnelle en entreprise. Cette définition invite à une réflexion plus approfondie sur la méthode de formation par l'approche par les compétences déjà en cours dans l'enseignement technique, et à une réorganisation des systèmes éducatifs de manière à intégrer les entreprises dans le processus complet de formation.

Au regard de ce qui précède, ce questionnement de Ndoye nous suggère les recherches exploratoires portant sur les enjeux, les défis et les perspectives de cette problématique de l'inadéquation formation-emploi dans le système éducatif. Aussi, il suscite des discussions relatives aux réformes des systèmes éducatifs, au développement de la coopération et ensuite, à l'opérationnalisation du partenariat entre les structures de formation (écoles) et les entreprises (milieu professionnel).

2. La problématique

La problématique de notre réflexion porte sur l'inadéquation formation-emploi des jeunes issus des systèmes éducatifs, constatée en Afrique francophone en relation avec la professionnalisation des enseignements et la formation en alternance.

Depuis quelques décennies, on constate que l'enseignement technique et professionnel est de plus en plus critiqué et sollicité à la fois par le secteur économique de production, tandis que la jeunesse manifeste le désir d'une formation pouvant faciliter son insertion socioprofessionnelle. Ce besoin ne peut être satisfait que si, dès la base, les États s'engagent à développer les formations véritablement professionnalisantes pour leur essor socio-économique et en phase avec leurs réalités. Bouillet⁷ dans une réflexion sur la professionnalisation comme changement d'option, pense que : « Nous ne serons plus les personnes d'un seul lieu, d'une seule maison, d'un seul métier et d'un seul amour ». Nous pensons que cette remarque présente une vision sur les changements, sur la transformation, sur les réformes stratégiques à entreprendre dans les formations techniques et professionnelles.

L'exploration de l'état des lieux de l'enseignement secondaire technique et professionnel en Afrique francophone sub-saharienne de nos jours, fait ressortir une insuffisance des moyens sous forme de contraintes à tous les niveaux : technique, financier et pédagogique. Pour nous, les causes liées à cette situation sont d'abord à deux niveaux : intérieur et extérieur.

2.1. Les causes intérieures

Celles-ci sont liées à l'état de pauvreté, à la corruption, aux conflits divers, à la faiblesse du tissu industriel des pays, à la formation des formateurs, aux conditions de travail, à la dictature et aux politiques publiques du système éducatif. Un regard synoptique fait apparaître les déficits entre autres:

- des structures ;
- d'un dispositif adéquat de formation et d'encadrement professionnel ;
- d'un dispositif qualitatif de la formation des formateurs, enseignants techniques (pénurie et sous qualification des enseignants en exercice, absence des stages de perfectionnement et de recyclage) ;
- d'adéquation des contenus d'enseignements théoriques et pratiques ;
- des équipements adéquats (généralement vétustes, ils affectent gravement la qualité des enseignements théoriques et professionnels) ;

- de la matière d'œuvre pour les travaux pratiques et les autres matériels didactiques fiables (manque des supports pédagogiques adéquats, rareté ou pauvreté des bibliothèques et des laboratoires) ;
- du développement de la coopération et du partenariat (faiblesse ou insuffisance du tissu économique occupé à plus de 80% par le secteur informel) ;
- d'organisation et de mise en place des cadres de concertations impliquant divers acteurs de ce secteur éducatif ;
- de mise en application complète des textes, des engagements et des dispositions prises ;
- de formation des tuteurs encadreurs dans les entreprises, etc.

2.2. Les causes extérieures

Celles-ci sont parfois indépendantes de la volonté des États. Ainsi, on peut citer:

- le poids de la dette ;
- le retard de développement industriel dû à plusieurs facteurs (les équipements de formation et le matériel didactique inadéquat) ;
- l'absence de financement de la formation technique et professionnelle ;
- l'absence de la maîtrise technologique de transformation des ressources naturelles ;
- le manque de volonté des partenaires extérieurs pour un véritable transfert technique et technologique ;
- l'absence d'une politique de coopération technologique favorable au développement de l'enseignement technique et professionnel, entre autres.

Dans tous les pays du monde, bien que l'éducation ne soit pas l'unique variable pour résoudre l'ensemble des problèmes de la jeunesse et du développement socio-culturel, économique et industriel, (car, la pratique de la démocratie, de la culture, de la paix, les politiques économiques, les politiques d'emplois et d'informations sont autant d'autres variables qui ont un impact sur la société et sa gestion quotidienne), il n'en demeure pas moins qu'elle exerce un impact très important et extrêmement sensible sur le processus de développement humain et de la société en général. Or, l'école et la formation reposent sur un système éducatif. Comme l'affirme Ivan Illich⁸(1971), « une société sans école est tout simplement vouée au « statu quo » si non, renonce à son développement ».

Ainsi, pour envisager une ou plusieurs solutions de réponses à l'inadéquation formation-emploi, nous devons nous interroger sur certains aspects importants en lien avec le sujet, afin de pouvoir analyser pour mieux comprendre les enjeux, les défis et les perspectives liés à l'application effective de la formation en alternance dans le système éducatif pour le développement des pays africains. Ces interrogations portent sur :

- Comment mettre en œuvre la formation en alternance adoptée dans les systèmes éducatifs par la plupart d'États depuis plus d'une décennie ?
- La formation technique et professionnelle en alternance peut-elle favoriser la professionnalisation des enseignements ?

Ce sujet nous semble d'actualité et permet de porter un regard très attentif sur le point de vue d'Ahmad et Bakar⁹ (2003), qui estiment que la formation en alternance favorise le développement de l'implication organisationnelle en raison du support important mis en place (ou à mettre en place). Le point de vue de ces chercheurs nous permet d'aborder la réflexion sur les enjeux de la pratique de la formation en alternance.

3. Enjeux de la formation en alternance

Parlant de l'exemple du Cameroun, Tsala Tsala (2004) relève que, comparativement à l'enseignement secondaire général, l'enseignement technique et professionnel fait piètre figure et reste encore considéré comme un parent pauvre des systèmes éducatifs. Mais, cette perception est loin de la considération exprimée lors de la Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN, (1996) qui, dans le rapport de réflexion et d'orientation précisait que, par sa valeur éducative,

« la formation professionnelle et technique, vue comme un secteur spécifique, mais ouvert et diversifié, à l'intérieur du système éducatif, doit contribuer, (...) à l'élévation globale du niveau de l'éducation » (CONFEMEN, 1999, p. 30).

Dans la plupart des cas, les africains dans leur majorité, font usage de la culture pour justifier le sens de leurs diverses expressions, pour prendre faits et causes de leurs situations, enfin pour marquer parfois leur engagement. Ainsi, un proverbe arabe dit: « Qui veut faire quelque chose trouve un moyen, qui ne veut rien faire trouve une excuse ». Ce proverbe d'une part, inspire face à certaines situations chez les africains, la conscientisation, les analyses et l'engagement.

3.1. Perception et conscientisation

Ann Thérèse Ndong-Jatta¹⁰ au troisième Congrès international¹¹ sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), relève dans son propos qu'il y a plus d'un milliard de jeunes dans le monde entier, avec des millions d'idées, des millions de possibilités qui veulent faire partie de la main-d'œuvre... Cette déclaration de la directrice du bureau régional de l'UNESCO pour nous, sonne aussi comme une interpellation des pouvoirs publics des États africains à la révision des politiques de formation.

Plaidant pour un besoin pressant d'éducation et de formation des jeunes africains, elle invite les États à accroître les investissements pour une éducation de qualité et d'assurer la formation technique et le développement des compétences pour des emplois décentés et l'employabilité des jeunes et des adultes. Aussi, pour davantage focaliser l'attention sur le sujet, elle fait référence à cette déclaration de Qian Tang¹² :

« La formation technique et professionnelle de haute qualité est sûrement l'un des meilleurs investissements qu'un pays puisse faire, surtout quand il est mis à la disposition aussi bien des filles et des garçons, des femmes et des hommes ».

A l'exemple de certains pays occidentaux et asiatiques, la formation professionnelle a constituée, dès la fin de la deuxième guerre mondiale, le socle de l'émergence économique et industriel pour un développement global de leurs sociétés. Cela a été le cas des pays comme l'Allemagne, l'Angleterre, le Canada, le Japon, la Chine, les États-Unis d'Amérique, la Belgique, la France, la Russie. Ces pays ont initié, développé et mis en œuvre, les uns après les autres, le système de formation technique et professionnelle en alternance qui, depuis lors, joue un rôle important et déterminant dans le processus de leurs politiques stratégiques de reconstruction et de développement socio-économique.

En Afrique francophone au sud du Sahara, les pays de même niveau de développement sur le plan éducatif à l'instar du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, et du Sénégal pour ne citer que ceux-là, font face à la même situation selon laquelle, l'enseignement technique et professionnel est taxé d'inefficace et présente son incapacité à répondre aux attentes des besoins de l'économie et du marché de l'emploi, au regard des programmes et des dispositifs de formation qui favorisent depuis les années 1960, l'inadéquation formation-emploi.

Les études diagnostiques relatives au retard de développement des pays francophones ci-dessus cités indiquent que la qualité des ressources humaines impacte sur les investissements des entreprises. Ceci au regard des qualifications et des compétences réelles et non supposées de celles-ci en rapport avec l'inadéquation formation – emploi, les dispositifs de formation professionnelle et les besoins du marché de travail. Ainsi, face aux réalités socio-économiques dictées par les différentes contraintes de développement en ce XXI^{ème} siècle, les pays en voie de développement se rendent compte que la formation technique et professionnelle, telle que conçue et appliquée selon les principes hérités de la colonisation, ne répondent plus aux réalités socio-économiques et encore moins aux besoins de leur développement. Cette situation s'explique par le fait que l'Afrique, bien que disposant des ressources naturelles et les autres matières premières, ne dispose pourtant pas de structures de formation des cadres techniciens et des ingénieurs pour l'exploitation et la transformation industrielle de celles-ci. La politique de coopération entre les États n'a pas fait de cela une priorité dans le processus de développement.

Néanmoins, cette situation d'inadéquation entre la formation et l'emploi est aggravée par le développement croissant du chômage des jeunes au sortir de la formation technique scolaire. Elle soulève de plus en plus d'interrogations, malgré de nombreuses actions entreprises en faveur de la formation technique et professionnelle à l'instar de :

- la convention sur l'Enseignement Technique et Professionnel de 1989 ;
- la recommandation révisée concernant l'Enseignement Technique et Professionnel en 2001 ;
- la déclaration de Bonn (Allemagne) sur l'EFTP du 25 au 28 octobre 2004 ;
- le sommet de la Francophonie de Hanoï (1997) ;
- les assises Francophones de la Formation Professionnelle et Technique de Dakar (CONFEMEN) 1998 ;
- le deuxième Congrès International sur l'Enseignement Technique et Professionnel de Séoul en Corée du 26 au 30 avril 1999 ;
- les assises francophones de la formation technique et professionnelle (Bamako, 26-29 mai, 1996) ;
- le colloque de Libreville en 2005 ;
- le troisième Congrès international sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels de Shanghai, en Chine du 13 au 16 mai 2012.

Tous ces textes témoignent en n'en plus douter, d'un engagement et d'une véritable prise de conscience par la communauté internationale et particulièrement des pays du continent africain pour ce secteur vital du système éducatif.

Les observations réalisées au cours de nos nombreuses années d'expérience et de recherche, nous ont permis de désigner le développement professionnel des enseignants techniques, comme l'un des principaux problèmes de l'enseignement technique en Afrique francophone dans la quête de l'adéquation formation-emploi. Ces enseignants techniciens ne bénéficient généralement pas des formations continues et encore moins des formations en entreprise au cours de leur période d'activité. Des mêmes observations, il est apparu que la formation des enseignants des spécialités techniques est plus théorique, bien souvent sans enseignements professionnels spécifiques et sans stage de formation en entreprise. Les écoles de formation déjà sous équipées, ne disposent pas toujours des laboratoires et encore moins des salles des travaux pratiques professionnels. Très peu de ces enseignants effectuent à volonté des stages

professionnels pratiques dans les entreprises. Officiellement, les stages de perfectionnement et les recyclages ne sont organisés ni dans les écoles de formation, ni dans les entreprises. Les programmes de formation sont dépassés et restent inadaptés à l'évolution technologique et scientifique. Cette situation déplorable favorise de fait, la formation technique au rabais des formateurs, et ne peut développer perpétuellement que l'inadéquation formation-emploi.

3.2. *Quelques obstacles liés à la professionnalisation de l'enseignement technique et professionnel en Afrique francophone au sud du Sahara*

Dans l'ensemble, les pays francophones au sud du Sahara disposent chacun d'une loi d'orientation du système éducatif et d'autres textes organisant les formations à tous les niveaux de l'éducation dans les établissements scolaires et définissant les attributions des responsables, sur la gestion des ressources et des équipements, qui parfois ne sont que partiellement appliqués.

Malgré l'existence desdites dispositions réglementaires mises en place par les pouvoirs publics, la situation de la formation technique et professionnelle réelle sur le terrain d'application (Richard Walter (2009)¹³ se traduit dans les faits par :

- la création abusive des établissements d'enseignement secondaire technique ayant généralement deux sections : une section des techniques commerciales et une section des techniques industrielles et augmentation progressive des filières (spécialités) dans les établissements sans études préalables en rapport avec les besoins de l'économie et de l'emploi (Cas du Cameroun) ;
- l'absence de formation des élèves en situation préprofessionnelle dans les entreprises ;
- les enseignements à dominance plus théoriques que pratiques y compris dans la formation des formateurs ;
- l'insuffisance des infrastructures, des équipements, du matériel didactique, de la matière d'œuvre pour la formation pratique ;
- l'insuffisance des postes de travail dans les ateliers et les laboratoires lorsque ceux-ci existent ;
- l'absence d'un développement du partenariat entre les établissements scolaire et les entreprises ;
- l'insuffisance des enseignants qualifiés dans les spécialités ouvertes ;
- l'absence des manuels scolaires et des stages en entreprise pour la majorité des enseignants ;
- l'absence des recyclages des enseignants sur les plans théorique et pratique par rapport à l'évolution technique et technologique ;
- l'insuffisance des moyens de financement de l'enseignement secondaire technique et professionnel.

3.3. *La réforme du système éducatif*

D'après l'OIT¹⁴, l'accélération de la croissance économique en Afrique sub-saharienne au cours des années 2000 n'a pas abouti à une forte amélioration de la performance du marché du travail, en dépit de certains progrès, comparativement aux années 1990. En s'interrogeant sur les causes de cette baisse de performance, le système éducatif semble porter une grande part de responsabilité au regard de l'inadéquation formation-emploi. Cependant, il importe d'envisager l'avenir avec plus de sérénité, tout en s'inspirant de la citation de Gaston Berger qui dit que : « Regarder un atome le change, regarder un homme le transforme, regarder l'avenir le bouleverse ». Cette citation semble à notre avis susciter la confiance, la motivation

et la détermination à l'atteinte des objectifs de la réforme du système éducatif en adéquation avec les emplois.

De plus en plus, les pays africains affichent une volonté politique par la création parfois des ministères chargés de la formation technique et professionnelle et l'introduction de la formation en alternance dans le système éducatif. Pour une adéquation formation-emploi, les réformes reposent en majeure partie sur les stratégies axées sur les orientations des politiques de développement économique et de la formation des ressources humaines. C'est ainsi qu'au service des investissements et du développement socio-économique, l'éducation et la formation technique et professionnelle participent efficacement à la construction des compétences et de l'esprit de la compétitivité des entreprises. Face à cette réalité, nous sommes d'accord avec le point de vue de Perrenoud¹⁵ (1998) qui estime que la qualité d'une formation professionnelle se joue d'abord dans sa conception.

Pour plus de perception au sujet des réformes à envisager, et en nous référant aux différents travaux portant sur l'étude des dispositifs de formation professionnelle en Afrique Subsaharienne, J. Fourniol¹⁶ (2004) fait le constat ci-après :

« La qualité et la pertinence des appareils de formation professionnelle conditionnent fortement le développement économique et social des nations. Ces appareils longtemps fragilisés par des politiques désarticulées, apparaissent aujourd'hui comme un des plus sûrs moyens d'accompagner un développement durable garant de l'essor économique et du respect des identités individuelles et collectives ».

Les observations de ce chercheur et de bien d'autres nous permettent de réaliser que la situation est généralisée pour l'ensemble des pays africains Subsaharienne en dehors de l'Afrique du Sud. La situation des jeunes en quête d'une formation professionnalisante est ainsi à l'origine de nombreuses plaidoiries dans les instances internationales à l'exemple de celles ci-dessus citées, qui suscite des réformes du système éducatif à entreprendre dans les pays africains. C'est pourquoi nous pensons que les enjeux de la formation technique en alternance portent sur plusieurs plans tels que: les centres d'intérêts, socio-économique, éducation, pédagogie, socioprofessionnel, coopération internationale.

3.4. Au niveau des centres d'intérêts

La mise en place d'un dispositif de la formation en alternance nécessite inéluctablement l'implication active des entreprises dans son processus, ayant plusieurs centres d'intérêts portant entre autres sur :

- les réformes des curricula, des programmes, d'organisation et des méthodes d'évaluation ;
- le management des relations entre les milieux de production (entreprises) et les structures scolaires de formation (écoles) ;
- la formation des formateurs (enseignants) et des apprenants devant engendrer des implications politiques et socio-économiques diverses ;
- le développement professionnel des enseignants.

3.5. Au plan socio-économique

Il y a lieu de s'attendre à un développement de l'économie-école. Le système éducatif devra former et mettre à la disposition du marché du travail, une main-d'œuvre ayant des compétences correspondantes aux attentes des entreprises. L'implication effective des entreprises dans le processus de formation permet la validation de celle-ci et la qualification des techniciens apprenants. C'est ainsi que dans cette relation école-entreprise, se développera

l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre et des produits, la croissance de la productivité, la compétitivité qualitative des produits, des services et de l'industrie ; l'ensemble contribuant de ce fait à l'amélioration de la croissance économique et à la réduction du chômage.

3.6. Au plan de l'éducation

Nous estimons que les différents systèmes éducatifs des pays africains francophones pourront s'adapter et appliquer la formation technique en alternance. Car, son organisation alliant études scolaires et formation en situation professionnelle débouche sur la construction des compétences réelles des enseignants et des apprenants. Elle se présente comme un important vecteur de développement. Sa mise en œuvre permettra aux enseignants techniques de réaliser que leurs compétences dans les pratiques professionnelles devront être plus convaincantes et plus efficaces auprès des élèves qu'ils ont la charge de former pour le marché de l'emploi. Ceci va entraîner des réformes tant souhaitées par la communauté éducative et favoriser l'adéquation formation-emploi dans l'enseignement technique dès la base.

3.7. Au plan pédagogique

Dans le cadre de la formation en alternance, la collaboration et l'implication des entreprises dans le processus de formation des formateurs favorise de fait les innovations dans l'application des méthodes pédagogiques et la recherche. Dans le cadre du partenariat école – entreprise, il devra être construit de manière structurée, une pédagogie adaptée à la formation en alternance. La pédagogie de la formation professionnelle en alternance devra constituer un nouveau champ de formation et de perfectionnement pour les enseignants. La gestion du partenariat école-entreprise devra intégrer la notion et le développement de la fonction des tuteurs (encadreurs) en entreprise. Les tuteurs en entreprises sont chargés de transmettre le savoir-faire pratique qui a un impact favorable sur la formation professionnelle réelle des apprenants et le suivi individualisé. Le tuteur est l'enseignant des pratiques professionnelles en entreprise.

3.8. Au plan socioprofessionnel

Cette réflexion vise l'amélioration de la qualité de l'enseignement technique et professionnel pour répondre aux attentes des besoins du marché de l'emploi à travers la mise en œuvre d'un dispositif de la formation en alternance. Socialement, la pratique de la formation en alternance favorisera le développement professionnel et la mobilité des enseignants. Elle offre des possibilités de perfectionnement professionnel aux enseignants déjà en activité, puis d'adaptation et de familiarisation aux étudiants-professeurs (futurs enseignants) en cours de formation dans le cadre du partenariat école-entreprise. Pour les élèves, l'intégration des périodes de formation en entreprise constitue une dynamique active et un excellent moyen d'adaptation professionnelle en milieu de production. Les entreprises participent ainsi à la formation du type d'ouvrier qu'elles désirent pour ses services.

Nous pensons que cette intégration de la formation en alternance devra permettre de mieux étudier, analyser et comprendre ses enjeux pour susciter la formation des formateurs véritablement ancrée dans l'exercice de la pratique professionnelle, comme le relève Houpert¹⁷

« Ancrer la formation dans la pratique, c'est aussi relier étroitement l'objectif d'apprentissage à l'exercice de la profession. L'enseignant « technicien » sait que son métier passe par une série de gestes professionnels, de gestes qui peuvent être décomposés en unités distinctes, voire en très petites unités... ». Un autre volet de cet intérêt c'est que la mise place du dispositif de formation en alternance contribue fortement à la réduction des délais d'apprentissage ou d'adaptation en entreprise au sortir du système scolaire et favorise une rapide insertion socioprofessionnelle des jeunes ».

3.9. Au plan de la coopération internationale

L'implémentation de la formation en alternance dans le système éducatif permettra aux différents pays africains, de redéfinir d'autres axes prioritaires de développement tels que la mise en place des équipements, la formation des formateurs, et le développement des dispositifs de formation dans l'enseignement technique et professionnel. Avec l'appui de la coopération internationale, les enseignants et les jeunes en formation pourront bénéficier des stages pratiques à l'étranger dans les entreprises tout en accédant à la documentation technique. C'est dans ce cadre que les États pourront réorienter les objectifs de leurs attentes dans le cadre de l'aide au développement, de la politique du transfert technique et technologique tout en s'ouvrant davantage aux autres partenaires multilatéraux.

La question de recherche

Quels types de stratégies les pays d'Afrique sub-sahariens doivent-ils mettre en œuvre dans leurs politiques publiques du système éducatif, afin d'intégrer et d'appliquer la formation en alternance dans le processus de la professionnalisation des enseignements à l'enseignement technique et professionnel ?

Cette question de recherche nous permet d'explorer les défis de la formation en alternance.

4. Défis de la formation en alternance

Dans les pays africains subsahariens, l'idée de la formation technique et professionnelle en alternance reste encore très peu développée. Parmi les raisons avancées, il y a la faiblesse des tissus industriels, l'absence d'un développement de l'économie de marché, de production et de consommation. Plusieurs d'entre eux à l'instar du Cameroun, du Mali, du Sénégal, du Burkina-Faso, du Benin, ont adopté la formation en alternance dans leurs politiques de l'éducation. Mais malheureusement, la mise en application de cette mesure tarde encore à être effective. Il est cependant établi qu'en Afrique du nord (Maroc, Tunisie, Algérie et Égypte), ce système est en cours d'application depuis plus d'une décennie.

D'après les analyses, la formation technique et professionnelle en alternance se situe à la croisée d'une convergence des politiques publiques d'actions de l'éducation, de la formation, de l'emploi et du développement social et économique. Les causes sont à la fois politiques, sociales, démographiques, économiques et industrielles. Ainsi, les défis à relever sont nombreux et portent entre autres sur :

4.1. Le défi des politiques

En analysant l'impact de la formation en alternance sur le développement des pays où sa mise en œuvre est effective depuis plusieurs décennies, on se rend compte que progressivement, elle tend à réguler en fonction des orientations stratégiques, les politiques globales de développement propres à chaque pays. Il s'agit des politiques économiques, des politiques d'emplois et les conditions de travail, des politiques salariales, des politiques de formation professionnelle en lien avec la politique des relations professionnelles et de la coopération (partenariat entre divers acteurs : État, professionnels, structures de formation et autres intervenants).

Il est à noter que les pays africains disposent des ressources naturelles du sol et sous-sol à profusion. Seulement, ils n'ont pas encore développés un dispositif industriel adéquat pour la transformation de leurs matières premières. Ne possédant pas la technologie, ils n'ont jusqu'ici que favoriser leur exploitation et leur exportation à l'état brut, au détriment des

techniques et de la technologie que devraient bénéficier les États pour leurs populations à travers la formation des jeunes. Cette transformation devait favoriser le transfert technique et technologique avec des effets multiplicateurs sur le plan scientifique, éducatif, économique et social à travers la recherche, la croissance et l'emploi.

Au XIX siècle, et pour des raisons de mise en place des économies modernes par l'industrialisation des firmes de production à fort potentialité, a été créé dans divers pays, (Allemagne, Canada, États-Unis, Angleterre, Belgique, France)¹⁸ le modèle d'alternance économique avec la création des écoles ou centres de formation liés directement aux industries et aux entreprises. Dans ces lieux, et pour les besoins de production maximale, les élèves, les apprentis et les travailleurs recevaient et reçoivent encore, une formation adaptée aux domaines d'activités desdites entreprises, leurs permettant d'être rapidement opérationnels. Ainsi, on se rend compte que cette « alternance économique », dans une parfaite maîtrise pratique et appropriation technologique dans ce cadre professionnel, favorise la logique de production et du rendement des travailleurs au détriment des besoins réels de formation scientifique et technologique des individus.

Dans différents pays africains, très peu d'entreprises participent à l'organisation et au financement de la formation technique et professionnelle, même de leur personnel en activité. Aussi, le suivi évaluation est généralement très peu pris en compte dans la mise en œuvre des politiques de formation. Quelques pays à l'instar de la Tunisie, du Maroc, de l'Algérie et de l'Afrique du Sud disposent parfois des statistiques relatives au suivi évaluation de la formation technique et professionnelle. Cette absence de statistiques chez les autres, est caractérisée par l'inexistence jusqu'à ce jour, de la mise en place des dispositifs de suivi évaluation permanents et opérationnels, permettant d'apprécier la qualité de formation, les taux d'insertion et de réinsertion, de reconversion et ou de consolidation des emplois à travers les nouvelles formations et les perfectionnements professionnels.

Par ailleurs, on observe que dans presque tous les pays francophones au sud du Sahara, l'environnement de la formation technique et professionnelle est marqué par l'absence de véritables politiques d'orientation par objectifs stratégiques et de mise en cohérence des dispositifs de formation classique, continue, qualifiante et par apprentissage. Cependant, l'élaboration des politiques cohérentes joue un rôle déterminant dans le processus et l'harmonisation de mise en œuvre des systèmes éducatifs.

4.2. Les politiques publiques de formation en termes d'organisation

Les politiques publiques englobent l'ensemble des mesures publiques prises, des orientations et des stratégies mises en place, et des ressources mobilisables dans un cadre institutionnel pour mener une action de mission publique donnée.

Dans ce champ de travail (la formation), il s'agit des actions centrées sur le développement de la formation, à l'accueil, à l'accompagnement, à l'évaluation, à la certification et à la reconnaissance des compétences professionnelles par tous.

Pour nous, l'élaboration des politiques publiques de formation incombe à l'État. Elle nécessite la mise en place des stratégies et le suivi des indicateurs d'objectifs adoptés, ainsi que des résultats pour mesurer les effets positifs dans le cadre de la formation technique et professionnelle.

Ainsi, il incombe aux pouvoirs publics (Delors Jacques, 1972)¹⁹, la responsabilité d'organiser sur la base des orientations stratégiques des politiques publiques de développement, le système

éducatif et la formation technique de manière à répondre aux attentes de la société sur tous les plans. Sur ce point, certains pays comme le Cameroun y accordent déjà une certaine importance si nous nous référons à ce message du Président de la République du Cameroun M. Paul Biya²⁰ à la jeunesse :

« ...Enfin, et ce n'est pas le moins important, nous poursuivons la mise en œuvre d'un processus de professionnalisation de l'enseignement supérieur qui devrait faciliter l'insertion des diplômés dans le monde de l'entreprise et de l'auto-emploi. La professionnalisation ou la formation, selon le cas, sont en effet des points de passage obligés pour régler notre problème de l'emploi des jeunes. Les pays émergents ont commencé par mettre en place un système éducatif performant et ont exhorté leur jeunesse à acquérir les connaissances indispensables pour se hisser au niveau des meilleurs. Nous devons suivre l'exemple. ».

Ce message d'homme d'État, démontre une vision politique et un engagement portés par la volonté des pouvoirs publics à assumer la mise en œuvre des réformes de politiques publiques du système éducatif en général et de la formation technique et professionnelle des jeunes en particulier.

4.3. Les jeux de rôle dans le processus d'organisation

L'entreprise d'une action et sa mise en œuvre réussie reposent sur plusieurs facteurs parmi lesquels, la répartition des jeux de rôles des parties prenantes dans le processus d'organisation, le processus de prise de décision, et le mode de fonctionnalité dans un cadre clairement défini. Il s'agit du management des mesures prises pour l'atteinte d'un objectif visé par chaque institution ou structure.

4.4. Le rôle de l'État

Dans chaque pays, l'État joue le rôle fondamental dans le concept et la mise en œuvre des politiques publiques de l'éducation. Celles-ci reposent sur la vision et les orientations des politiques de développement déterminées en fonction des objectifs à atteindre. L'État joue le principal rôle de régulation de la formation centré sur l'élaboration et la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation de ses politiques publiques.

C'est ainsi que Jacques Delors²¹, parlant du rôle de l'État dans l'exercice de ses diverses fonctions de régulation des politiques publiques de formation, réprecise que l'État se doit de garantir l'égalité de chance d'accès à la formation pour tous en assurant ses devoirs. Lesdits devoirs portent particulièrement sur la fonction normative (l'organisation et la structuration), la fonction de mise en œuvre des diverses actions, la fonction de contrôle (finance et suivi-évaluation), la fonction de coordination et d'animation. Ces fonctions sont toutes de portée générale, et en faveur des publics particuliers avec des mesures spécifiques, pour l'implémentation réussie de la formation en alternance.

4.5. Le rôle des pédagogues et des chercheurs

Dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions, comme acteurs principaux dans le processus de la formation technique et professionnelle, les pédagogues et les chercheurs se doivent d'accomplir les fonctions de facilitateurs et d'animateurs de l'apprentissage, pour se bâtir des compétences de négociateur, de médiateur et de conseiller dans le système éducatif dans les relations entre l'école, les élèves et les entreprises au regard des actions à mener. Les enseignants et les chercheurs doivent développer davantage les procédés et les méthodes pédagogiques (didactiques des disciplines) adaptés à la mise en œuvre pratique de la formation en alternance, tant en ce qui concerne la formation des formateurs, que celle des

autres apprenants (élèves en particulier). C'est ainsi que pour participer à la réussite du système de formation, les enseignants sont invités à se construire le développement professionnel, la mobilité et les compétences nécessaires à leur épanouissement professionnel.

4.6. Rôle des partenaires sociaux

Les partenaires sociaux interviennent dans la définition et la mise en œuvre des politiques de formation relevant des diverses professions qu'ils représentent. Ils participent aussi à l'élaboration du droit par la négociation collective qui intervient à plusieurs niveaux tels que l'organisation interprofessionnel, les branches professionnelles et les entreprises, etc.

C'est dans ce cadre que les entreprises jouent un rôle central dans la mise en œuvre de la formation en alternance quel que soit le système envisagé. Elles sont parties prenantes des stratégies et des politiques de formation en tant que socle d'accueil, de formation et d'insertion des apprenants en milieu socioprofessionnel réel. En leur sein, les entreprises préparent un personnel d'encadrement spécifique et expérimenté (les tuteurs), qui interviennent dans la formation des apprenants comme des guides. Ceux-ci participent à la construction des compétences des apprenants à travers la formation et à l'application des pratiques professionnelles et méthodiques de leur savoir-faire.

4.7. La mise en place et le développement du partenariat

La mise en place et le développement du partenariat entre l'École et l'Entreprise repose sur la volonté politique, clé de voûte, découlant de la vision de développement centrée sur les axes stratégiques de l'éducation, de la formation, de l'économie et de l'emploi.

4.8. Le suivi-évaluation

Le suivi-évaluation est d'une importance capitale pour l'efficacité de tout système éducatif. Il offre l'avantage d'opérationnaliser les contrôles des différentes phases de l'évolution des actions, des activités et des contenus de formation, tout en facilitant les corrections nécessaires envisagées dans le processus. De par son rôle d'indicateurs, il nécessite une attention tout particulier tant dans les concepts que dans sa mise en œuvre et son exploitation en termes de statistiques.

5. Les hypothèses de recherche (rh) et les objectifs de cette réflexion

- **HR1** : Le contenu des enseignements actuels et les dispositifs de formation dans le processus de professionnalisation de l'enseignement technique et professionnel influencent l'adéquation formation-emploi des jeunes.
- **HR2** : La mise en pratique de l'alternance dans le processus de formation dans l'enseignement technique et professionnel en Afrique francophone au sud du Sahara favorise l'adéquation formation - emploi des jeunes.
- **HR3** : La qualification des enseignants influence l'adéquation formation-emploi dans la mise en application de la formation en alternance et la professionnalisation des enseignements.

Ces hypothèses devront se justifier au cours de notre exploration par le fait que, en Afrique francophone sub-saharien, depuis plus d'une décennie, les programmes de formation à l'enseignement technique ne répondent pas au profil des emplois du marché du travail et à l'évolution technologique. Dans la plupart des structures de formation, les enseignants et leurs élèves ne connaissent pas l'existence et l'utilisation des équipements modernes à l'exemple

des machine-outils, des laboratoires et autre matériel didactique. Parfois, les manuels de spécialité dans certaines filières sont rares, quasi inexistant, ou pas accessibles pour les enseignants et les élèves à cause des prix très élevés. Les enseignants peinent à faire de la recherche pour améliorer leurs enseignements faute de documents techniques de spécialité disponibles dans leur établissement, mais se contentent pour la plupart, de répéter les cours théoriques et pratiques de routine au fil des années scolaires.

Tableau 1. Cadre synoptique des hypothèses, variables, indicateurs et modalités de l'étude

HYPOTHÈSE GÉNÉRALE	HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	VARIABLES	INDICATEURS	MODALITÉS
FORMATION EN ALTERNANCE ET PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ENJEUX – DÉFIS ET PERSPECTIVES	HR1 : Le contenu des enseignements actuels et les dispositifs de formation dans le processus de professionnalisation de l'enseignement technique et professionnel influencent l'adéquation formation-emploi des jeunes	V. Dépendante 1 : Adéquation formation- emploi	– les curriculums – le dispositif de formation – le partenariat écoles et entreprises – le tutorat scolaire en entreprise	– bonnes – satisfaisantes – mauvaises
		V. Indépendante 1 : Les contenus actuels des enseignements dans l'enseignement technique et professionnel	– conditions de travail dans les établissements techniques et l'encadrement dans les entreprises	– mauvaises – bonnes – excellentes
	HR2 : La mise en pratique de l'alternance dans le processus de formation dans l'enseignement technique et professionnel en Afrique francophone au sud du Sahara favorise l'adéquation formation-emploi des jeunes	V. Dépendante 2 : Adéquation formation- emploi	– le dispositif de formation – le partenariat écoles et entreprises – le tutorat scolaire en entreprise	– bonnes – satisfaisantes – mauvaises
		V. Indépendante 2 : La mise en pratique de l'alternance dans le processus de la professionnalisation de l'enseignement technique	– maîtrise des techniques et méthodes pédagogiques – expériences et compétences professionnelles	– bonnes – satisfaisantes – mauvaises
	HR3 : La qualification des enseignants influence l'adéquation formation-emploi dans la mise en application de la formation en alternance et la professionnalisation des enseignements	V. Dépendante 3 : Adéquation formation- emploi et professionnalisation	– le partenariat écoles et entreprises – le tutorat scolaire en entreprise – accès des jeunes au marché du travail	– bonnes – satisfaisantes – mauvaises
		V. Indépendante 3 : Le niveau de qualification des enseignants	– les curriculums – les compétences – l'habilité – l'aptitude professionnelle	– bonnes – satisfaisantes – mauvaises

Il est important de prendre en compte la volonté des pouvoirs publics de chaque État à professionnaliser l'enseignement technique et professionnel pour pallier à l'inadéquation formation-emploi dans son système éducatif. Pour ce faire, il convient d'explorer les moyens à mettre en œuvre dans le processus de formation en termes de perspectives, pour développer les connaissances théoriques et pratiques qui favorisent les acquisitions des compétences et des aptitudes techniques des enseignants, des élèves et des tuteurs (encadreurs) dans les entreprises.

Dans ce cadre exploratoire, cette étude vise à :

- analyser le contexte de formation et le cadre pédagogique de l'enseignement technique et professionnel en Afrique francophone au sud du Sahara ;
- analyser les dispositions réglementaires portant sur la formation professionnelle, l'organisation des pratiques pédagogiques et l'organisation des enseignements pratiques dans les systèmes éducatifs;
- décrire les pratiques professionnelles en vigueur dans les établissements techniques et dégager leurs limites sur la formation des jeunes;
- analyser l'impact du partenariat par l'implication des entreprises dans le processus de la formation professionnelle des jeunes à travers la formation en alternance ;
- analyser les conditions de mise en œuvre de la formation en alternance pour une meilleure professionnalisation des enseignements en Afrique francophone au sud du Sahara.

6. La méthodologie de recherche

La méthodologie de notre recherche est de type exploratoire avec un paradigme descriptif et explicatif portant sur les approches quantitatives et qualitatives dont nous analyserons et interpréterons les résultats des enquêtes au regard de nos hypothèses. Les entretiens et le questionnaire nous permettront de recueillir dans l'anonymat absolu, les avis et les observations des différents acteurs sur la professionnalisation de l'enseignement technique et professionnelle dans quelques pays africains (Cameroun, Gabon, Côte-d'Ivoire, Mali et Sénégal) sur la base des politiques publiques du système éducatif. Ceux-ci se limitent sur les préalables de la professionnalisation des enseignements, la mise en œuvre de la formation en l'alternance, la formation et la qualification des acteurs techniques, les équipements et les contenus de la formation, les moyens pédagogiques et techniques avec leurs méthodes. Les entretiens semi-directifs seront conduits auprès des décideurs (personnes ressources) en charge de l'enseignement technique et professionnel tant au niveau des Ministères que dans certains établissements scolaires. Notre enquête quantitative à travers le questionnaire devra nous permettre de vérifier les hypothèses et de prendre connaissance des diverses propositions permettant de mieux nous fixer sur la situation, comme l'indique la méthode de Sarah Gage (environnementaliste, 1996) cité par Fopa Tadzong, (2008)²² dans son mémoire de Master 2, p. 51. Les autres personnes seront consultées par l'approche qualitative afin de nous permettre de mener à bien nos investigations et compléter les résultats du sondage quantitatif qui enrichit les informations recueillies.

A l'exception des entretiens organisés, nos questions ouvertes seront à choix multiples. Nous reprendrons les réponses proposées à notre compte pour vérifier nos hypothèses et formuler nos suggestions. Nous allons construire une grille d'analyse des données recueillies adaptée à notre questionnement. Pour mieux mener ces recherches, nous allons dans un premier temps nous rapprocher des missions diplomatiques des différents pays installées au Cameroun, et ensuite utiliser les NTIC et les entretiens téléphoniques avec enregistreur de conversation pour la suite en cas de non déplacement dans un pays retenu dans le cadre de l'étude.

6.1. Paradigme descriptif

Après avoir identifié et sélectionné les textes officiels régissant le fonctionnement de l'enseignement technique et professionnel dans les pays ci-dessus cités à travers des données quantitatives recueillies, nous ferons la description desdits textes par rapport au fonctionnement de cet ordre d'enseignement pour analyser leurs apports dans le processus de la professionnalisation des enseignements techniques ou pas, afin d'y déceler les forces et les limites.

6.2. Paradigme explicatif

Suite au résultat des investigations issues du questionnaire et des entretiens auprès des responsables de l'enseignement technique, nous expliquerons de manière explicite le constat du fonctionnement de la formation technique et professionnel dans quelques établissements secondaires techniques où les jeunes sont formés.

6.3. L'échantillon de l'étude

La population cible de notre étude est choisie en fonction du rôle des uns et des autres dans le système de formation technique et professionnelle. Ainsi, elle est constituée :

- des responsables dans les services centraux et déconcentrés du Ministère des enseignements secondaires au Cameroun et dans les autres pays ;
- des responsables en charge des questions du système éducatif auprès des missions diplomatiques des pays ciblés par l'étude ;
- des enseignants de spécialité dans certains établissements de formation dans différents pays à travers les NTIC ;
- des opérateurs économiques, chefs d'entreprises ;
- des élèves d'un Lycée Technique au Cameroun des classes de terminale F4, F1 et F8 dont l'âge varie de 16 à 24 ans.

6.4. Délimitation du champ de l'étude

Au regard de notre question problématique, notre travail de recherche se limitera dans le domaine de la formation technique et professionnelle des jeunes dans les systèmes éducatifs des pays francophone au sud du Sahara en partenariat avec les entreprises. Nous nous concentrerons à l'examen minutieux des curriculums et des textes réglementaires en vigueur, sur l'apport des acteurs dans le processus de la professionnalisation véritable des enseignements et les conditions de mise en œuvre de la formation en alternance.

6.5. Présentation des résultats

En attendant l'exploitation complète des données, les premières indices de résultats de nos entretiens (enquêtes de terrain) et de quelques 50 fiches de questionnaire adressées aux enseignants et aux chefs d'établissements techniques, nous révèlent que les premières obstacles à la professionnalisation sont : l'insuffisance des équipements en machines et matériel didactique ; le manque d'atelier adéquat et leur équipement ; le manque d'enseignants qualifiés ; l'absence d'une politique de la formation continue ; l'inexistence d'un partenariat entre les établissements techniques et les entreprises et le non-respect des textes réglementaires en vigueur, entre autres.

Les résultats définitifs de cette étude feront l'objet de discussions et d'observations diverses afin de favoriser la compréhension et les enjeux socio-économiques de la mise en œuvre de la formation en alternance en Afrique francophone. Ceux-ci démontrent aussi un intérêt croissant de la communauté internationale et des États sur la question de la formation technique et professionnelle des jeunes pour l'emploi, et répondant aux besoins du marché du travail.

7. Les perspectives

Au regard des potentialités et de la disponibilité à profusion des diverses ressources naturelles en Afrique, et face aux exigences qu'imposent les contraintes de développement, le système éducatif tel qu'hérité lors des indépendances, nécessite des réformes en profondeur, dans le but de répondre aux objectifs de l'évolution scientifique, technique, économique et industriel.

Ainsi, la vision portée sur les perspectives nous inspire des interrogations parmi lesquelles, celle de comment la formation des formateurs des spécialités techniques peut-elle constituer une solution de base pour l'adéquation formation-emploi au regard des politiques de formation en Afrique au Sud du Sahara. Nous formulons à ce niveau quelques suggestions par rapport à la problématique ci-dessus.

Le devenir du développement des États africains nous semble reposer à court, moyen et long terme, sur la qualité des ressources humaines qui découlent du système éducatif. Or, l'atteinte des objectifs ci-dessus passe par la formation des formateurs et celle des apprenants dans des conditions appropriées. Seulement, face au retard de développement, on constate qu'à l'état actuel des différents contextes de l'éducation, qu'il ne peut avoir en Afrique au Sud du Sahara, de nos jours, une éducation de qualité, une formation technique et professionnelle répondant aux besoins de développement des pays. Il faudrait pour y remédier, interroger la qualité des enseignants, le dispositif de formation, développer les méthodes de formation innovantes adaptées à l'évolution technologique avec l'appui de la communauté internationale. Sans ces préalables, aucun pays ne peut nous semble-t-il, reformer efficacement son système éducatif.

Pour mieux comprendre certaines causes du retard de développement en Afrique, on peut se demander quelle importance les pays africains ont accordé à l'enseignement technique et professionnel après les indépendances ? Dans un de nos articles, nous faisons l'observation ci-après :

*« Au lendemain des indépendances, la plupart des pays africains n'ont pas eu l'heureuse vision de faire de la formation technique et professionnelle l'une des grandes priorités de leurs systèmes éducatifs. Cela a été en particulier le cas des pays de l'Afrique au Sud du Sahara à l'exception de l'Afrique du Sud. »*²³

Cette remarque et bien d'autres permettent sans doute de réaliser que la situation est généralisée pour l'ensemble des pays africains Subsahariens qui doivent en termes de perspectives, réaliser un certain nombre d'actions entre autres :

- Élaborer des politiques efficaces pour améliorer les processus d'enseignement et d'apprentissage tel que recommandé par le troisième Congrès international sur l'EFTP²⁴ (UNESCO, 2012). Ceci implique qu'en moyen terme, il faudra sortir progressivement du système éducatif hérité de la colonisation pour se reformer et professionnaliser véritablement l'enseignement technique afin de résoudre le problème de l'inadéquation formation - emploi. Ainsi, les États devront pour se développer et bénéficier de par le système de formation en alternance, d'une nouvelle vision en termes de qualité de la formation globale du citoyen, adaptée aux réalités de chacun pour son développement.
- Dans l'élaboration des politiques publiques de formation technique, l'État devra envisager la mise en place des stratégies de fonctionnement, le suivi des indicateurs d'objectifs adoptés et les résultats pour enfin mesurer les effets positifs. C'est ainsi que dans son opérationnalisation, l'État devra inviter les entreprises et d'autres acteurs sociaux qui devront participer au niveau technique, aux coûts économiques des équipements, au financement de la formation et au développement professionnel afin d'espérer à la formation d'une main d'œuvre qui sera adaptée aux besoins attendus sur le marché du travail. Le transfert, l'appropriation et la maîtrise technologique tant souhaitée par les pays africains dépend de ces actions.
- Accorder une attention particulière sur les études et la réforme des curriculums en relation avec les spécialités et les domaines des métiers, l'instauration de la pédagogie

de la formation professionnelle, les normes, les dispositifs et la didactique de formation en relations avec les entreprises. Ainsi, la formation des formateurs en pédagogie de la formation professionnelle devra se développer pour davantage jouer le rôle central dans le processus de la formation en alternance.

- Les enseignants et les chercheurs doivent développer davantage des procédés et des méthodes pédagogiques (didactiques des disciplines) adaptés à la mise en œuvre pratique de la formation en alternance, tant en ce qui concerne la formation des formateurs, que celle des autres apprenants (élèves en particulier). C'est ainsi que pour participer à la réussite du système de formation, les enseignants sont invités à se construire le développement professionnel, la mobilité et les compétences nécessaires à leur épanouissement professionnel. De par leurs actions, leurs orientations, leurs contributions, il sera nécessaire d'organiser et d'assurer la formation en alternance qui leur permettra :
 - de mieux s'imprégner des réalités des milieux professionnels ;
 - de mesurer l'impact de leurs rôles face aux exigences de formation par rapport au profil du futur employé ;
 - de s'adapter aux innovations technologiques, tout en bénéficiant d'un cadre propice d'expérimentation et de mobilité, de formation continue et de perfectionnement professionnel pour le développement de leurs compétences dans l'exercice des pratiques professionnelles nécessaires à la formation des jeunes prêts à l'emploi.
- Développer des stratégies pour étudier, analyser et comprendre les besoins des entreprises, afin moduler les formations pertinentes cadrant avec les réalités et les enjeux économiques. Car l'entreprise en tant que milieu d'activité réel, offre un cadre complémentaire de formation en situation préprofessionnelle et contribue directement à la formation adéquate de ses futurs employés en rapport à ses besoins de main-d'œuvre.
- Élaborer et actualiser les statistiques scolaires qui facilitent le suivi-évaluation, permettant aux pouvoirs publics d'envisager des réponses propices et efficaces aux besoins de qualification des ressources humaines, capables de soutenir durablement les politiques de développement, de la croissance, de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté. A cet effet, pour plus d'efficacité des systèmes éducatifs des pays africains, il serait souhaitable de procéder à l'élaboration des politiques d'articulations synchronisées entre les différents secteurs de l'éducation, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Ce type d'action devra être mené avec la collaboration de l'enseignement supérieur et les autres partenaires sociaux pour un suivi-évaluation approprié. Le but visé étant de mettre en œuvre les orientations des politiques stratégiques et les moyens d'actions appropriés pour le développement des qualifications et des compétences recherchées par le marché du travail, dans un processus de formation en alternance dès la base.
- L'État dans son rôle de régulateur des politiques publiques de développement doit mettre en place un cadre de concertation permanent intégrant tous les acteurs. Les mécanismes de succès de celui-ci reposent en majeure partie sur le dialogue, la confiance, les intérêts réciproques et la véritable prise en compte des besoins des entreprises dans la formation des jeunes au regard des évolutions technologiques et économiques.
- Développer les infrastructures et les équipements de formation en adéquation avec les emplois, et, adaptés à l'évolution technologique. Cet aspect particulièrement nous

permet de nous référer aux différents travaux portant sur l'étude des dispositifs de formation professionnelle en Afrique Subsaharienne pour lesquels, J. Fourniol²⁵ (2004) fait le constat ci-après :

« La qualité et la pertinence des appareils de formation professionnelle conditionnent fortement le développement économique et social des nations. Ces appareils longtemps fragilisés par des politiques désarticulées, apparaissent aujourd'hui comme un des plus sûrs moyens d'accompagner un développement durable garant de l'essor économique et du respect des identités individuelles et collectives ».

- Développer la coopération et le partenariat pour faire de la formation technique et professionnelle, un important volet des politiques publiques du progrès socio-économique et industriel dans chaque pays. Car, la coopération et le partenariat pourront favoriser la mise en place des dispositifs techniques et technologiques actualisés pour la formation des formateurs et des apprenants dans un environnement de travail réel en rapport avec les disciplines de formation répondant aux besoins de développement et des économies.

8. Conclusion

Face à la nouvelle donne des économies mondiales, aux évolutions technologiques et aux exigences de développement avec leurs cortèges d'effets sociaux, les pays africains francophones, peuvent-ils appliquer la formation en alternance qui a fait le bonheur du progrès socio-économique et industriel des pays développés dans le monde ? Quels types de stratégies les pays africains doivent-ils mettre en œuvre pour intégrer la formation en alternance dans les politiques publiques du système éducatif afin de répondre aux attentes du marché de l'emploi ?

Les enjeux et les défis, entre autres qui ont été développés, démontrent l'importance de promouvoir davantage l'enseignement technique et professionnel en alternance tant au niveau de l'enseignement secondaire que supérieur. A notre avis, c'est l'une des conditions essentielles du développement des pays africains, et particulièrement pour l'émergence des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Petites et Moyennes Industries (PMI) grâce aux réformes du système éducatif axées sur l'adéquation formation-emploi. Il s'agit de faire de l'enseignement technique et professionnel en alternance, un creuset du système d'apprentissage et une nécessité, clé de voûte du développement avec un programme spécial. Il est à noter que les contraintes de développement et le contexte socio-économique actuel de l'Afrique exigent des nouvelles orientations des politiques publiques et des réformes des systèmes éducatifs en général, et particulièrement dans le secteur de l'enseignement technique et professionnel. Ceci permettrait de satisfaire les besoins du marché du travail.

Or, pour qu'il y ait une adéquation formation-emploi, nous pensons qu'en plus de l'organisation et de la gestion de la formation comme impératifs, d'autres facteurs indispensables sont entre autres :

- la volonté politique des décideurs africains ;
- la disponibilité des infrastructures et des équipements adéquats ;
- la politique de développement de la coopération et du partenariat ;
- le personnel technique qualifié ;
- le développement des contenus de formation ;
- le renforcement du tissu industriel et l'amélioration des politiques économiques ;

- le matériel didactique fiable et disponible ;
- la réduction du fardeau de la dette ;
- la politique de financement de la formation technique et professionnelle ;
- l'intégration des NTIC et d'autres outils de communication dans le processus de formation.

En termes de perspectives, nous pensons qu'une des principales solutions à l'inadéquation formation-emploi dans le système éducatif, consiste à la professionnalisation de la formation technique et professionnelle. Cette professionnalisation intègre les enseignements théoriques et l'exercice des pratiques professionnelles dans le processus de la formation des formateurs (enseignants) et des apprenants (élèves) en milieu scolaire et socioprofessionnel. Cette pratique de formation en situation réelle de travail cadre avec le point de vue de l'auteur Le Boterf²⁶ qui estime que :

« Les mises en situations professionnelles constituent des opportunités pour apprendre à construire des compétences à partir des ressources acquises en formation. Elles entraînent le savoir combinatoire. »

Il nous semble important non seulement, mais aussi, appelle pour le développement de l'enseignement technique et professionnel et bien d'autres secteurs en Afrique subsaharienne, que, dans l'optique de prendre leur destin en main à travers une vision réaliste centrée sur les objectifs à réaliser, les États pourront s'inspirer de cette expression de Drucker²⁷:

«La raison d'être d'une organisation est de permettre à des gens ordinaires de faire des choses extraordinaires».

La force du développement socio-économique durable de chaque pays, nous semble reposer sur la mise en œuvre des stratégies de développement des ressources humaines centrées sur la formation des hommes cadrant avec les orientations et les objectifs des politiques publiques pour l'essor global de la nation. C'est ainsi que, le troisième Congrès international sur l'Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle (UNESCO, 2012), n'a pas hésité à inviter les États, à avoir de bons enseignants à travers un impératif d' « élaborer des politiques efficaces pour améliorer les processus d'enseignement et d'apprentissage » pour l'amélioration de la qualité de la formation.

A titre d'illustration, en Afrique du Sud, la loi de 1998 sur le développement national instituant les régies du secteur éducatif de la formation (SETA – *Sector Education Training Authorities*), vise à déterminer et à analyser les besoins spécifiques socio-économiques des entreprises, de l'industrie et de recenser les déficits de compétences par rapport au marché du travail, au regard des objectifs de la stratégie nationale de développement des compétences (NSDS).

Face à cette réalité, nous pensons que la mise en pratique du système de formation en alternance dans l'enseignement technique et professionnel, pourrait être une solution à la professionnalisation et à l'amélioration de la qualité des enseignements professionnels en Afrique dans le processus de l'adéquation formation - emploi.

Modestement, et de manière non exhaustive, nous pensons que cette réflexion ouvre davantage le champ exploratoire de recherche et de plaidoirie pour la mise en œuvre de la formation en alternance en Afrique au Sud du Sahara pour l'adéquation formation - emploi, et devant contribuer à la résolution des problèmes d'emplois des jeunes en lien avec les besoins du marché du travail. Tel sera notre nouveau champ de recherche plus approfondi en thèse de doctorat.

Notes

1. « Union Africaine, Seconde Décennie de l'Éducation pour l'Afrique, 2006-2015, Projet de Plan d'Action », Juin 2006. In *Participation in Formal Technical and Vocational Education and Training Programs Worldwide*, UNESCO, UNEVOC, 2006.
2. Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.
3. Agence Française de Coopération, *Document de travail n°80*, sous la coordination de Richard Walter, 2009.
4. Teeluck Bhuwanee, *L'Approche par compétences dans l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle Benin-Burkina Faso-Mali*, Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar (Breda), 2006.
5. Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.
6. Mamadou Ndoye, ancien ministre, secrétaire exécutif de l'ADEA, dans *L'éducation, fondement du développement durable en Afrique*, Rapport, Fondation Singer-Polignac, jeudi 7 novembre 2002.
7. A. Bouillet, Professeur à l'Université de Montpellier (France).
8. Ivan Illich, *Une société sans école*, 1971.
9. Cité par Antoine Pennaforte dans son article intitulé *Le développement de l'implication organisationnelle par la formation en alternance, un impact durable sur le turnover dans le monde des services*, Publié dans @GRH 2011/1, n° 1, Éditeur De Boeck Supérieur, pp. 39-72. Disponible sur internet http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=GRH_111_0039.
10. Directrice du Bureau régional de l'UNESCO à Dakar.
11. Congrès organisé à Shanghai, en Chine du 13 au 16 mai 2012 par l'UNESCO avec le soutien de l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque Mondiale, la Banque Asiatique de Développement, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union européenne de la formation (ETF).
12. Qian Tang, Sous-directeur général pour l'éducation à l'UNESCO.
13. Agence Française de Coopération, *Document de travail n°80*, sous la coordination de Richard Walter, 2009.
14. Organisation International du Travail.
15. Philippe Perrenoud, La qualité d'une formation professionnelle se joue d'abord dans sa conception, *Pédagogie collégiale* n°3, vol. 11, n°4, 1998, pp. 16-22.
16. J. Fourniol, *La formation professionnelle en Afrique Francophone. Pour une évolution maîtrisée*, Paris, L'Harmattan, 2004.
17. D. Houpert, En quoi la formation continue des enseignants contribue-t-elle au développement des compétences professionnelles ?, n° 435, Dossier « Enseigner, un métier qui s'apprend », article 1771. Consulté le 7 janvier 2013, <http://www.cahiers-pédagogiques.com/spip.php>.
18. Réf. Carol Landry, *La formation en alternance. État des pratiques et des recherches*, pp. 52-53, Montréal, PU du Québec, 2002.
19. Jacques Delors, Le mode actuel (de société) ne peut aboutir qu'à l'immobilisme (...) il faut que l'État sache jouer son rôle (...) extraordinaire, *L'Express*, 12-18 juin 1972, p. 159.
20. P. Biya, Président de la République du Cameroun, Chef de l'État, *Message à la jeunesse Camerounaise*, le 10 février 2012.
21. Jacques Delors, Le mode actuel (de société) ne peut aboutir qu'à l'immobilisme (...) il faut que l'État sache jouer son rôle (...) extraordinaire, *L'Express*, 12-18 juin 1972, p. 159.
22. Fopa Tadzong dans son mémoire ICF de M2 (2008), p. 51 (mémoire de M2, Ingénierie et Conseil en Formation (google scholar)
23. Nang Song Jean, L'Afrique et la formation technique et professionnelle à l'aube du 21ème siècle, *D+C Développement et Coopération*, n° 6, Novembre/Décembre 2001, pp. 14-17.
24. EFTP (Enseignement et la Formation Technique et Professionnelle).
25. Jackie Fourniol, *La formation professionnelle en Afrique Francophone. Pour une évolution maîtrisée*, Paris, L'Harmattan, 2004.

26. G. Le Boterf, *L'ingénierie des compétences*, Éditions d'Organisation, 1998, pp. 150/151.

27. P. Drucker, cité par T. Grumier, 3^e partie du cours « Économie de la Formation ».

Références bibliographiques

AGENCE FRANÇAISE DE COOPÉRATION. *Document de travail n° 80*, sous la coordination de Richard Walter, 2009.

BACHELARD, P. *Apprentissage et pratiques d'alternance*, Paris, Le Harmattan, Alternances Développement, 1994.

BHUWANEE, Teeluck. *L'Approche par compétences dans l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle Benin-Burkina Faso-Mali*, Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar (Breda), 2006.

BIYA, Paul. Message du 10 février 2010 à la jeunesse camerounaise, *Cameroon tribune*, quotidien gouvernemental, n°10030/6231 du 12/02/2012, p. 8.

CLENET, J. et GÉRARD, C. (1994), *Partenariat et alternance en éducation Des pratiques à construire...*, Paris, Le Harmattan, Alternances Développement, 1994.

DELORS, Jacques. Le mode actuel (de société) ne peut aboutir qu'à l'immobilisme (...) il faut que l'État sache jouer son rôle(...) extraordinaire, *L'Express*, 12-18 juin, 1972, p. 159.

DORAY, P et MAROY, C. L'analyse du rapprochement école-entreprise : les pratiques d'alternance dans l'enseignement technique, *Cahiers de recherche sociologique*, n° 40, 2005, pp. 199-225.

ESTELLE, B. et MALET, R. La formation professionnelle des enseignants en France et au Royaume-Uni : dispositif d'alternance et modèles de formation, *Revue Française de pédagogie*, n° 144, juillet-août-septembre. 2003, pp. 57-68.

FOURNIOL, J. *La formation professionnelle en Afrique Francophone. Pour une évolution maîtrisée*, Paris, Le Harmattan, 2004.

HOUPERT, D. En quoi la formation continue des enseignants contribue-t-elle au développement des compétences professionnelles ?, Dossier n°435 « Enseigner, un métier qui s'apprend », article 1771, *Cahiers Pédagogiques* (Cercle de recherche et d'action pédagogique), 2005.

KOUANGAIN, Jean Jacques. *Esquisse d'un plan de réflexion sur la formation en alternance pour les établissements d'enseignement technique et professionnel*, Yaoundé, Éditions POLA, 1997.

LANDRY, Carol. *La formation en alternance. État des pratiques et des recherches*, Montréal, PU du Québec, 2002.

LE BOTERF, Guy. *L'ingénierie des compétences*, Edition d'Organisation, 1998.

MALGLAIVE. G. Alternance et compétence, *Les cahiers pédagogiques*, n° 320, 1993.

MAROY, C. et DORAY, P. La construction des relations écoles/entreprises : le cas de la formation en alternance en communauté Française de Belgique et au Canada, *Cahier de Recherche du GIRSEF*, n° 11, Juin, 2001.

NDOYE, M. L'éducation, fondement du développement durable en Afrique, *Rapport. Fondation Singer-Polignac*, jeudi, 7 novembre, 2002.

PENNAFORTE, Antoine. Le développement de l'implication organisationnelle par la formation en alternance, un impact durable sur le turnover dans le monde des services, *@GRH*, n° 1, De Boeck Supérieur, 2011, pp. 39-72. Disponible : http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=GRH_111_0039.

PERRENOUD, Philippe. La qualité d'une formation professionnelle se joue d'abord dans sa conception, *Pédagogie collégiale* n°3, vol. 11, n°4, 1998, pp. 16-22.

PERRET, J. F. Concevoir une formation par alternance : points de repère, *Périodique de l'institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel*, n° 57, 2001.

ROSE, José. La relation formation-emploi : éléments pour une analyse, *EPS-GREE*, CNRS-Université Nancy 2, 2001.

TADZONG, Fopa. *Mémoire de M2 Ingénierie et Conseil en Formation*. Google scholar, 2008.

- TSALA-TSALA, J. P. L'enseignement technique au Cameroun : le parent pauvre du système ?, *Carrefour de l'éducation*, n° 18, 2004, pp. 176-199.
- UNESCO, UNEVOC. Participation in *Formal Technical and Vocational Education and Training Programmes Worldwide*, cité par l'Union Africaine, Seconde Décennie de l'Éducation pour l'Afrique, 2006-2015, Projet de Plan d'Action, Juin, 2006.
- UNESCO, UNEVOC. *Le partenariat dans l'enseignement technique et professionnel. « Coopération entre institutions de formation et entreprise dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel »*. Séminaire pour cadres dans les pays africains francophones, Ouagadougou, Burkina Faso, 10-14 février, 1997.
- VAN KEMPEN, Jean-Luc. La formation en alternance : rapprocher l'école de l'entreprise pour valoriser l'enseignement qualifiant ?, *Analyse UFAPEC*, n°14, 2009.
- WITORSKI, R. *Professionnalisation et développement professionnel*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- WITORSKI, R. Professionnaliser la formation : enjeux, modalités, difficultés, *Formation emploi*, 2008, pp.105-117.

Quelques références de sitographie

- <http://www.unesco.org/éducation/dossier> enseignement technique en Afrique, consulté le 16/01/2014 et le 14/02/2014.
- <http://www.unevoc.unesco.org> consulté le 16/04/2014 et le 14/06/2014.
- <http://www.ibe.unesco.org> consulté le 16/04/2014 et le 14/06/2014.
- <http://formation.emploi.revues.org/1115>, consulté le 10/02/2014 et le 18/02/2014.
- <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>, consulté le 10/02/2014.
- <http://scholar.google.fr>, consulté le 10/12/2013, les 13 et 17/12/2013, les 23 et 24/02/2014, les 17 et 19/04/2014, les 8-9-10 et 13/05/2014.
- <http://www.cereq.fr>, consulté le 13/12/2013 et le 27/01/2014.
- <http://eduscol.education.fr>, consulté le 14/12/2013 et le 28/01/2014.
- <http://www.persée.fr>. Portail de Revue en sciences humaines et sociales, consulté le 15/03/2014 et le 10/05/2014.
- <http://www.cahiers-pédagogiques.com/spip.php?>, consulté le 15/12/2013, les 06/01/2014, le 18/01/2014, le 22/03/2014, le 14/04/2014 et le 8/05/2014.
- <http://www.erudit.org/iderudit>, consulté le 27/12/2013, le 08/01/2014, le 23/01/2014 et le 03/02/2014.
- <http://www.encyclopedie-de-la-formation.fr/Formation-en-alternance.html>, consulté le 12 mai 2014.
- <http://www.tfs.afpa.fr/ressources/open/1404>, consulté le 17 février 2014.
- <http://www.meirieu.com/>, consulté le 17-23 et 27/04/2014.
- <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Alternance.htm>, consulté le 17 et le 23 mai 2014.
- <http://erudit.org/id/erudit/1002422ar>, consulté le 18 avril 2014.
- <http://www.google scholar.org/savoir et compétence>, consulté le 18 avril 2014.

Resumen

El problema fundamental que plantea esta reflexión es el de la falta de armonía entre formación-empleo en los sistemas educativos encargados de la formación completa del hombre. Abordamos esa problemática a consecuencia de nuestras observaciones y de un estudio exploratorio. En África francófona al sur del Sahara, la juventud manifiesta su deseo de seguir una formación destinada a facilitar su integración socio profesional (Ann Thérèse Ndong-Jatta, 2012). Las enseñanzas teóricas acrecientan la falta de adecuación formación-empleo en la enseñanza técnica y profesional. La formación en alternancia adaptada en los sistemas educativos por la mayor parte de los Estados desde más de un decenio (Camerún, 1998; Mali, 1989; Senegal, 2009; Burkina Faso en seguida), ya no es totalmente en aplicación. Los países están conscientes de que la formación en alternancia tiene un impacto sobre el desarrollo socio económico e industrial, sobre las políticas públicas de formación cuadrando con las necesidades del mundo del trabajo dentro de una visión destinada a la adecuación

formación-Empleo. Como una de las soluciones a la falta de adaptación formación-Empleo, la formación en alternancia une sesiones de estudios teóricos en la escuela y de las fases de actividades profesionales en empresa (Angel-Urdinola *et al.*, 2010). Igual que los de los países industrializados, los centros de intereses quedan numerosos desde diversos niveles: político, educativo, socio profesional, socio económico y industrial. Las reformas del sistema educativo destinado a la adecuación formación-empleo y el desarrollo de la relación Escuela-Empresa resultan necesarios (UNESCO, 2012). Los países africanos francófonos al Sur del Sahara tendrán que materializar la formación en alternancia en el sistema educativo. Su promoción y aplicación conducen eluctablemente a la profesionalización de las enseñanzas secundarias y superiores, imprescindible para el desarrollo. Los resultados esperados conducirán a las innovaciones pedagógicas, el desarrollo y la emergencia de las pequeñas y medias empresas (PME). Esta reflexión pone de realce las puestas, los desafíos y las perspectivas de la profesionalización concreta de la formación en alternancia.

Palabras clave: Enseñanza técnica y profesional – Formación en alternancia – Formación de los examinadores – Sistema educativo – Políticas públicas – Empresas

Abstract

This article deals with the problem of mismatch between training and employment in education systems aimed at providing complete human formation. We tackle this issue based on our observations and on a scoping study. In French-speaking sub-Saharan Africa, the youth express the desire to get some training that can facilitate their socio-professional integration (Ann Thérèse Ndong-Jatta, 2012). Lessons solely based on theory further aggravate the mismatch between training and employment in technical and vocational education. Alternating training and apprenticeship adopted in education systems by most states for more than a decade (Cameroon: 1998, Mali: 1989, Senegal: 2009, Burkina Faso: currently being adopted), is still to be fully implemented. These countries are aware that alternating training and apprenticeship has an impact on socio-economic and industrial development, as well as public training policies in line with the needs of the labour market in a vision centred on matching training to employment. As a solution to the mismatch between training and employment, alternating training and apprenticeship combines theoretical study sessions in the classroom with phases of professional activities within the company (Angel-Urdinola *et al.*, 2010). Areas of interest, just like in the industrialised countries, are widespread at various levels: political, educational, socio-professional, socio-economic, and industrial within the nations. Reforms of the education system focused on matching training to employment and advancing the school-business partnership are necessary (UNESCO, 2012). French-speaking African countries South of the Sahara would gain much through the effective implementation of alternating training and apprenticeship in the education system. Its promotion and implementation are aimed at professionalising the lessons both at the secondary and higher levels as a matter of necessity, a key to development. The expected outcomes will focus on educational innovations, the development and the emergence of small and medium-sized enterprises (SMEs) and small and medium-sized industries (SMIs). This discussion explores the issues, challenges, and outlook of professionalization through the effective implementation of alternating training and apprenticeship.

Keywords: Technical and vocational education – Alternating training and apprenticeship – Training of trainers – Education system – Public policies – Enterprises

Resumo

O problema fundamental posto por esta reflexão é o da inadequação entre a formação e o emprego nos sistemas educativos responsáveis pela formação integral do homem. Abordamos esta problemática a partir das nossas observações e de um estudo exploratório. Na África francófona subsariana, a juventude manifesta o desejo de ter uma formação que lhe possa facilitar a sua inserção socioprofissional (Ann Therese Ndong-Jatta, 2012). O ensino teórico cria ainda mais a inadequação formação-emprego no ensino técnico e profissional. A formação em alternância nos sistemas educativos adaptada pela maioria dos estados há mais de uma década (Camarões, 1998; Mali, Senegal, 1989; 2009; Burkina Faso em breve) não está totalmente posta em prática. Os países estão conscientes de que a formação em alternância tem impacto no desenvolvimento socio-económico e industrial, nas políticas públicas de formação relacionadas com as necessidades do mercado de trabalho numa visão assente na adequação da formação-emprego. Como uma das soluções para resolver a inadequação formação-emprego, a formação em alternância alia sessões de estudos teóricos na escola e fases de actividades profissionais em empresas (Angel-Urdinola *et al.*, 2010). Seguindo o exemplo dos países industrializados, são numerosos os centros de interesses a diversos níveis: político, educativo, socioprofissional, económico e industrial. As reformas do sistema de ensino para a adequação emprego-formação e o desenvolvimento da parceria Escola-Empresa são necessárias (UNESCO, 2012). Os países francófonos da África subsariana só têm a ganhar se puserem em prática a formação em alternância no sistema de ensino. A sua promoção e a sua implementação visam a profissionalização do ensino secundário e do ensino superior como uma necessidade-chave do desenvolvimento. Os resultados esperados conduzirão a inovações pedagógicas, ao desenvolvimento e ao aparecimento de pequenas e médias empresas (PME). Esta reflexão explora as apostas, os desafios e as perspectivas da profissionalização através da prática efectiva da formação em alternância.

Palavras-chave: Ensino técnico e profissional – Formação em alternância – Formação de formadores – Sistema educativo – Políticas públicas – Empresas